

Bruxelles, le 4 mai 2026
(OR. en)

8411/26
COR 1

COH 67
FIN 570

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	16392/25
Objet:	Projet de conclusions du Conseil sur le rapport spécial 24/2025 de la Cour des comptes européenne intitulé "Instruments financiers de la politique de cohésion – Des fonds au caractère renouvelable partiellement exploité" - Approbation

Dans le document 8411/26, à la page 3, de la section "ANNEXE", le paragraphe 3 doit se lire comme suit:

3. SOULIGNE que la force des instruments financiers dans le cadre de la politique de cohésion comprend i) l'augmentation des possibilités d'accès au financement, ii) l'utilisation souple d'incitations susceptibles de répondre aux divers besoins apparaissant aux différents stades du cycle de vie des entreprises, et iii) la possibilité de soutenir les investissements publics à long terme qui répondent aux besoins de développement territorial;